

Pour diffusion
Le 13 août 2009

numéro 09-187

Publication de la Stratégie d'aide aux victimes d'actes criminels

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon vient de présenter une stratégie qui améliorera l'accès aux services à l'intention des victimes d'actes criminels, a annoncé aujourd'hui M^{me} Marian C. Horne, ministre de la Justice et ministre responsable de la Direction de la condition féminine.

« Grâce à cette stratégie, les Yukonnais et les Yukonaises victimes d'actes criminels pourront recevoir le soutien et les renseignements dont ils ont besoin », a affirmé M^{me} Horne. « Nous nous sommes engagés à aider les résidents du Yukon à bâtir des communautés saines et sécuritaires. »

La Stratégie d'aide aux victimes d'actes criminels vise à :

- reconnaître, officialiser et renforcer les services actuellement offerts par le gouvernement;
- explorer de nouvelles possibilités d'intervention et entériner celles qui se dessinent à l'horizon, y compris l'adoption éventuelle de mesures législatives, afin d'offrir davantage de services;
- faciliter la collaboration avec d'autres intervenants en vue d'examiner de nouveaux moyens d'aider les victimes d'actes criminels.

La Stratégie met davantage l'accent sur l'importance accordée aux besoins des victimes, tout en portant une attention particulière aux moyens de contrer la violence envers les femmes.

« Les victimes ont besoin de se faire entendre durant le processus judiciaire », a ajouté M^{me} Horne. « Le temps est venu d'amener les intervenants à se préparer à l'adoption d'une nouvelle loi importante. »

Le gouvernement du Yukon tiendra une consultation publique sur l'adoption de mesures législatives ciblant les victimes d'actes criminels; à cette fin, il travaille en étroite collaboration avec les intervenants du secteur par l'intermédiaire d'un comité consultatif législatif.

Dans la foulée de la consultation sur les services correctionnels, un plan stratégique a été élaboré en vue de mettre en œuvre les recommandations formulées dans le cadre de cette consultation, notamment l'adoption de la Stratégie d'aide aux victimes d'actes criminels.

L'adoption de la Stratégie d'aide aux victimes d'actes criminels est l'une des nombreuses mesures prises par le gouvernement du Yukon afin de respecter ses engagements envers les Yukonnais, dont la mise en œuvre du Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie, la construction d'un nouveau centre correctionnel, la modification de la *Loi sur les services correctionnels* et l'adoption de nouvelles méthodes pour répondre aux besoins des Yukonnais.

-30-

Renseignements :

Emily Younker
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
emily.younker@gov.yk.ca

Chris Ross
Communications
Justice
867-393-7081
chris.ross@gov.yk.ca